



# UZES

## le magazine

*Être fier d'Uzès et fier de l'être*  
Jean-Luc Chapon

Fiscalité	p 2
La propreté à Uzès	p 4
Objectif : Zéro Phyto	p 8
Navette gratuite	p 10
Infos à retenir	p 12
Mosaïque romaine	p 14
Fête votive	p 16
Electro d'Uzès	p 18
Haras national	p 20
Jardin Médiéval	p 22
Nuits Musicales	p 24
Uzès en Scène	p 27
Foire aux Vins	p 28
Travaux	p 29

**Pas d'augmentation  
des impôts locaux**

ÉTÉ 2017

site : [www.uzes.fr](http://www.uzes.fr)

# Pour la sixième année... Pas d'augmentation des impôts locaux



Le 1er mars 2017, lors du conseil municipal Thierry de Seguins Cohorn, adjoint délégué aux finances présentait le débat d'orientations budgétaires 2017 qui sont marquées par un tassement des ressources de fonctionnement d'un peu plus de 3% par rapport à l'année précédente et des dépenses de fonctionnement abordées avec ce recul avec des dépenses contraintes qui ne peuvent que difficilement être diminuées. Malgré le lancement de 3 grands projets et tout en préservant la qualité du service public, le rapporteur indiquait qu'il ne lui semblait pas utile d'envisager une hausse des impôts locaux.

Le 16 mars 2017, les élus suivaient cette recommandation et décidaient de ne pas augmenter les taux des impôts locaux directs qui sont reconduits comme suit :

<b>Taxe d'habitation</b>	<b>13,13 %</b>
<b>Taxe foncière</b>	<b>21,37%</b>
<b>Taxe foncier non bâti</b>	<b>69,52%</b>

TAXE D'HABITATION	
<b>Uzès</b>	<b>13,13</b>
Bagnols	13,65
Beaucaire	14,45
Villeneuve	14,47
Vauvert	14,66
Milhaud	14,71
La Grand Combe	15,22
Bouillargues	15,25
Marguerittes	15,83
Aigues-Mortes	16,05
Saint Christol	16,76
Le Vigan	17,23
Saint Gilles	18,46
Rochefort	20,77
Alès	21,06
Pont Saint Esprit	23,24
Nîmes	29,33

TAXE FONCIERE	
<b>Uzès</b>	<b>21,37</b>
Bagnols	22,68
Bouillargues	24,98
Marguerittes	25,11
Le Vigan	25,97
Milhaud	26,12
Beaucaire	26,15
Saint Christol	26,24
Aigues-Mortes	26,86
Vauvert	29,44
La Grand Combe	29,54
Nîmes	31,05
Villeneuve	31,98
Pont Saint Esprit	32,52
Alès	34,33
Saint Gilles	34,83
Rochefort	37,81

# Quatre questions à Jean-Luc Chapon



1

**Quelle importance attribuez-vous à la découverte des mosaïques romaines ?**

Nous nous fions à l'appréciation des archéologues qui depuis octobre 2016 mènent des fouilles sur l'emprise de l'ancienne gendarmerie où doit être construit par la Région un internat commun aux deux lycées Gide et Guynemer. Leurs découvertes sont exceptionnelles et ont d'ailleurs généré une vague médiatique, elle aussi exceptionnelle. Nous en sommes parfaitement conscients et nous souhaitons que ces mosaïques qui sont actuellement à Nîmes dans un dépôt archéologique où elles sont étudiées et seront restaurées par une entreprise spécialisée, reviennent à Uzès. Nous avons reçu en ce sens le soutien de la présidente de la Région Occitanie et nous avons reçu le directeur régional des affaires culturelles pour étudier la possibilité de lier le sort des mosaïques à la construction du centre culturel sur le terrain du Refuge. Mais je me pose une question, comme d'ailleurs le DRAC (Directeur Régional des Affaires Culturelles) : à qui appartiennent ces mosaïques ?

2

**Des associations proposent de récupérer certes les mosaïques, mais de les installer in situ. Qu'en pensez-vous ?**

Aujourd'hui, un permis de construire a été déposé et signé le 17 juin 2016 et je ne vois pas comment on pourrait l'annuler, d'autant que l'INRAP (institut national de recherches archéologiques préventives) a effectué un travail en tous points semblable à ce qu'il fait habituellement et a d'ailleurs l'intention d'exposer dans la cour de la mairie un aperçu de ses recherches à Uzès. A ces personnes bien intentionnées je pose cependant une question : en Arles, le buste de César retrouvé dans le Rhône a-t-il été déposé dans le fleuve ?

3

**Où en est-on de l'opération Zéro Phyto lancée il y a tout juste un an ?**

Le 4 mai 2017 (voir pages 8 et 9), le conseil municipal a adopté un plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles qui élimine toute utilisation de pesticides sur la commune. Ainsi est réglé le problème au cimetière catholique où les Uzétiens devront désormais s'habituer à voir quelques herbes folles. Il en sera de même en ville, où toute intervention pour éliminer les herbes n'utilisera aucun pesticide.

4

**Le budget 2017 comprend en investissement trois opérations d'envergure. Qu'en est-il de leur avancement ?**

Pour le programme bi-annuel au groupe scolaire Jean-Macé (360 000€) et la déviation Mayac-Mas de Mèze (840 000€), il n'y pas de problème ; Par contre, pour la pavage des trottoirs des boulevards côté impair, de la mairie au Portalet, comprenant les places Albert 1er et Belle Croix qui bénéficieront d'un pavage en pierre, l'opération (760 000€ prévus) a dû être reportée au début 2018. En effet, le sous-sol comporte de nombreux tuyaux de plomb à enlever, ce qui n'était pas prévu, et nous en profiterons pour effectuer un contrôle de l'assainissement. Un nouvel appel d'offres a été lancé. Il convient de s'attendre à une plus-value.

Le défi de la Propreté

# Stop aux incivilités, ça su

Les incivilités, et non pas le vandalisme, se multiplient et coûtent chers à la ville qui a décidé de relancer une campagne propreté afin que les pollueurs deviennent les payeurs.

Ces incivilités, ce sont ces petites lâchetés ordinaires faciles à recenser : lâcher son chien seul dans la rue pour éviter de ramasser ses besoins ; jeter à terre des mégots ou des papiers gras, des bouteilles, des canettes, des gobelets... au lieu de les déposer dans une poubelle ; abandonner cartons et sacs d'ordures à côté de la colonne de tri, un geste plus facile que les insérer dans un conteneur ; taguer murs, portes, boîtes à lettres ou rideaux métalliques des commerces de graffitis très difficiles à enlever, ou encore coller n'importe où des affiches au moindre événement. Cette dégradation de l'espace public donne l'impression souvent partagée par de nombreux Uzétiens, d'un laisser-aller concernant la propreté de leur lieu de vie.

Cet incivisme coûte cher : **139 700€ par an** pour le stockage transitoire des déchets ramassés auprès des conteneurs et des colonnes de tri par deux employés municipaux chargés de procéder à cet enlèvement avec un véhicule dès 6h le matin, et une entreprise privée chargée du nettoyage des tags.

Ce sont 139 700€ que la ville ne consacre pas à d'autres projets: rénovation de la voirie, entretien des bâtiments, modernisation de la ville...

Les incivilités de quelques-uns portent préjudice à l'ensemble de la population : **que faire ?**



# ffit !



Face à cette recrudescence d'incivilités, force est de constater l'échec des appels au sens civique des précédentes campagnes et la propagation d'idées reçues qui s'expriment de plus en plus sans vergogne ni respect :

On croit avoir raison en disant : *les balayeurs sont payés pour ramasser. Un coup de vent, une bonne pluie et ça nettoie! Une affiche, ça se colle n'importe où, l'important est que ça se voie. Déposer ses ordures dans les conteneurs ou à côté, c'est pareil. Les employés municipaux ne font pas leur travail. Si la ville est sale, ce n'est pas mon problème...* Et bien, ceux qui tiennent ces propos ont tout faux !

Face à cette incompréhension et ce laxisme, pour sa nouvelle campagne de sensibilisation à la propreté, la ville d'Uzès a fait le choix de "toucher au porte-monnaie" et de faire payer les responsables de ces incivilités.

## Agir sur plusieurs fronts

En étroite collaboration avec les services techniques, la police municipale et les établissements scolaires, la Ville déploie une campagne de communication avec des actions tant pédagogiques que répressives, afin de mettre un terme à ces incivilités et effacer ce sentiment de "saleté" qu'expriment régulièrement nos concitoyens.

### Sont donc mis en place :

Une campagne d'affichage qui interpelle, avec des affiches dans les panneaux publicitaires, sur les conteneurs et les colonnes de tri, sur les camions municipaux, et dans les établissements scolaires. Des affiches conçues comme des couvertures de polars, aux images volontairement choquantes et qui délivrent un message clair : ça suffit ! Ramassez, arrêtez les incivilités, sinon vous allez payer.

Une sensibilisation des employés municipaux qu'on accuse souvent de tous les maux, alors qu'ils font leur travail.

Une sensibilisation des jeunes publics dans les établissements scolaires, par les NAP (nouvelles activités scolaires), par la diffusion d'affiches à l'entrée de ces lieux.

Une mobilisation de la police municipale avec pour mission de verbaliser les pollueurs et l'installation de caméras supplémentaires au niveau des colonnes enterrées.

Une communication importante et détaillée sur les supports de communication de la ville : revue municipale, site internet ([www.uzes.fr](http://www.uzes.fr)), page facebook.

L'installation supplémentaire de corbeilles à déchets et la rénovation des distributeurs de sachet Toutounet.



**AMENDE :**

**68€**

**Déjections canines, mégots, papiers gras, poubelles abandonnées hors zone de dépôt sont passibles d'une amende de 3<sup>ème</sup> classe, qui s'élève à 68€**

(article R 633-1 du décret n°2015-337 du 25 mars 2015)

**Par ailleurs, si les déchets abandonnés au sol entravent ou diminuent la liberté ou le sûreté de passage, ils sont passibles d'une amende de 4<sup>ème</sup> classe de 135€**

(article R 644-2 du code la route).



# LES VISUELS DE LA CAMPAGNE

Ils sont de deux types, pour les panneaux publicitaires et les établissements scolaires, pour les camions municipaux, corbeilles à papiers, conteneurs et ils couvrent six thématiques.



✓ Poubelles ou cartons déposés à côté des conteneurs ou colonnes de tri et non à l'intérieur sont passibles d'une amende de 2e classe de 35€.  
(article R 632-1 du Code pénal)

✓ Les tags, inscriptions et graffiti sont un acte de vandalisme passible d'une amende de 3 750€ et d'un travail d'intérêt général dans le cas d'un dommage léger. Les amendes et peines encourues sont beaucoup plus lourdes en cas de dommage important.

✓ L'affichage sauvage est passible d'une amende de 38€ par arrêté municipal. Si cet affichage est posé sur des panneaux réglementaires et leur support, il est passible d'une amende de 1500€.  
(article R 418-3 du code de la route)

# Objectif Zéro phyto pour

Lors de la réunion du Conseil municipal du 4 mai, Jacques Caunan a présenté le plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles que les élus ont approuvé avant d'autoriser Monsieur le maire à déposer une demande de subvention auprès de l'agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse : le montant total de ce plan est estimé à 217.525 €, avec une charge restante à la collectivité de 100.700€.

Dans un premier temps, Jacques Caunan rappelait que la ville d'Uzès est passée totalement au "zéro phyto" en 2015... mais que suite à la pression de certains habitants, qui ne supportaient pas la pousse de quelques brins d'herbe, l'utilisation des désherbants chimiques a été reprise, mais uniquement au cimetière catholique.

Or les lois relatives à la transition énergétique pour la croissance verte imposent la suppression totale des pesticides dans les espaces accessibles au public, y compris dans les cimetières. Un plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles (PAPPH) a été réalisé avec l'aide du cabinet Enfora.

Suite aux diverses problématiques sur les voiries et les espaces verts, les enjeux portent sur l'acquisition de matériel adapté à une meilleure gestion de l'herbe sur les voiries, la mise en place de paillage sur les espaces verts, des solutions pour le cimetière catholique pour se passer définitivement de désherbants, la poursuite de la communication pour l'acceptation de l'herbe.

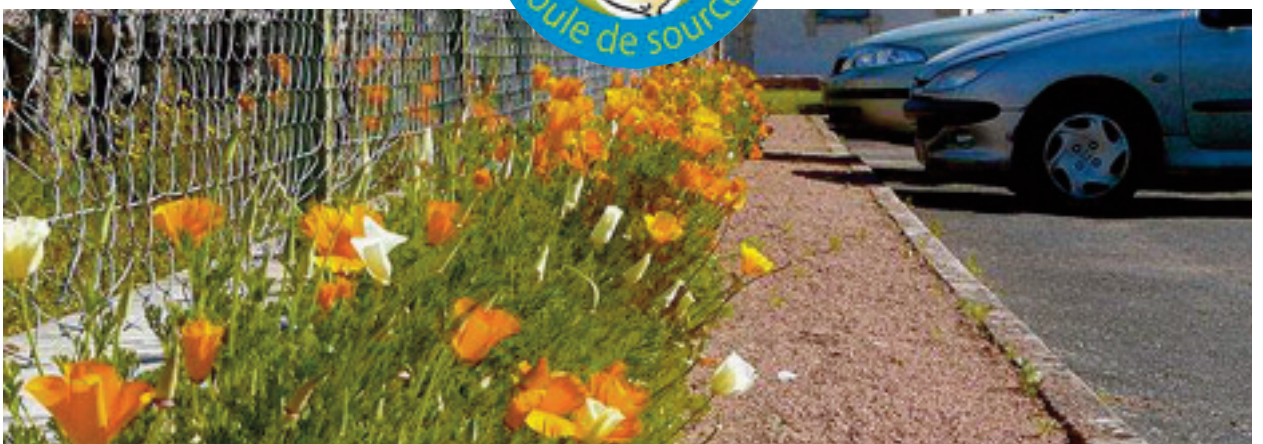
Il existe trois manières de gérer les espaces sans pesticide :

- empêcher l'herbe de pousser en utilisant des méthodes préventives ;
- supprimer l'herbe spontanée avec des méthodes curatives ;
- laisser pousser les plantes spontanées en veillant à leur bonne intégration et à leur maîtrise. Il convient évidemment de se doter de matériel adapté.

C'est la troisième solution qui est préconisée pour le cimetière catholique en communiquant sur l'acceptation de l'herbe; avec des enherbements préconisés à base de fétuques et autres graminées à croissance rapide ; des massifs et des couvre-sols méditerranéens ; un paillage organique.



Un arrêté municipal informera les habitants que les employés municipaux nettoient régulièrement la voie publique, et, qu'en dehors de ces actions, l'entretien des trottoirs et des caniveaux incombe aux riverains de la voie publique.





# un meilleur environnement

Le nettoyage doit concerner le balayage, mais aussi le désherbage par arrachage ou binage et dé-moussage des trottoirs sans pesticides. En outre, les déchets collectés lors de ces opérations, devront être ramassés et évacués, et non repoussés dans le caniveau.



ception ; une conférence sur la gestion spécialisée; une visite du cimetière pour expliquer un projet de zone test et parler des herbes sauvages.

Sont prévus également une **exposition** mise à disposition par la Fredon (fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles) lors de la

Enfin **un plan de communication** a été établi pour un coût de plus de 20.000 € afin de poursuivre les efforts consentis depuis 2 ans dans une démarche de réduction importante des pesticides, de passage en "zéro phyto" au cimetière catholique et d'incitation des habitants et des scolaires à jardiner au naturel et à porter un regard plus clément sur les herbes spontanées.

foire aux vins 2018, la réalisation par un animateur spécialisé d'un atelier découverte pour les scolaires, sur les thématiques du "O phyto" et un concours photos sur les herbes sauvages de la ville d'Uzès, ouvert à ses habitants.

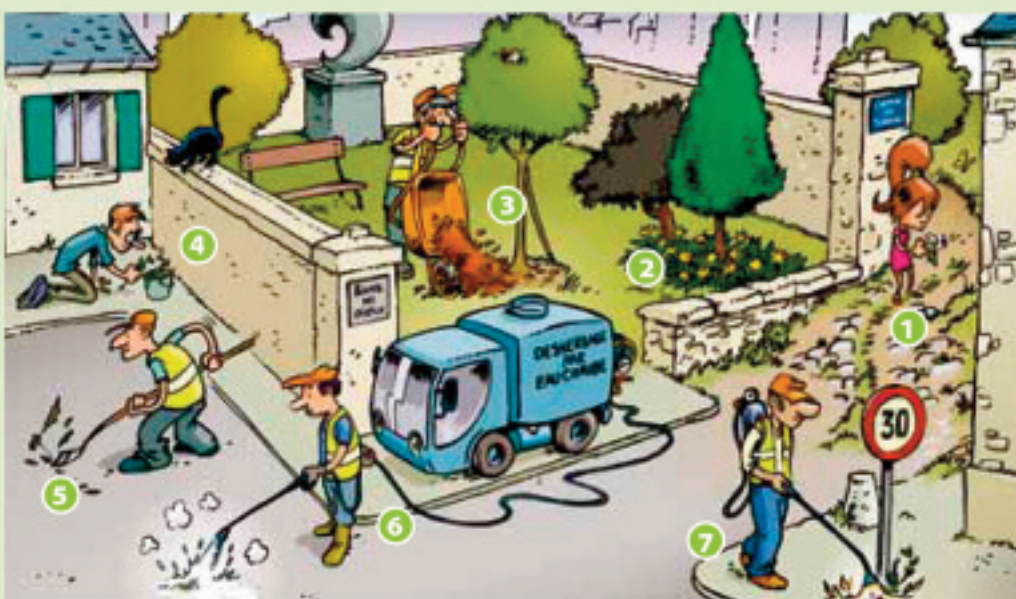
La ville souhaite également faire concevoir **une vingtaine d'affiches** à présenter dans les succettes réparties dans toute la cité, et mettre en avant la démarche "O phyto" sur les véhicules des services techniques.

Diverses **actions de sensibilisation** du public sont prévues en 2018 avec un intervenant extérieur spécialisé lors de la foire aux Vins : une sortie sur les herbes de ma rue pour expliquer l'utilité des herbes sauvages et favoriser leur ac-

Enfin la commune est intéressée par le label "*Terre Saine*" avec une inscription préalable à la charte régionale Zéro Phyto.

## Les pesticides, comment s'en passer ?

Les pesticides ne sont pas indispensables. Il est possible d'entretenir les espaces communaux autrement. **Des solutions alternatives existent.** Cependant elles demandent plus de temps et plus de moyens. Aussi, la tolérance envers les herbes spontanées est indispensable.



**Quelques alternatives aux pesticides en milieu urbain :**

- 1 Favoriser le végétal
- 2 Mettre des plantes couvre-sol
- 3 Pailler
- 4 Désherber à la main devant chez soi
- 5 Utiliser la binette
- 6 Désherber à l'eau chaude
- 7 Brûler à la flamme

# Navette gratuite Des précisions pour mieux l'utiliser



Une navette gratuite avec un mini bus est reconduite afin de faciliter l'accès de la population au marché le samedi matin ou tout simplement profiter de ce confortable moyen de locomotion pour venir faire des courses en ville.

Le principe est simple : toutes les 45 minutes, à partir de 8h, la navette part du quartier de Mayac, à côté du collège Jean-Louis Trintignant, et dessert divers points d'Uzès, dans l'ordre, le quartier des Amandiers, la résidence Dhuoda, la mairie, la Poste, avenue de la Libération, la CCPU, avenue du 8 mai, l'hôpital, route de Nîmes et, retour à la mairie. La navette revient à son point de départ en desservant la rue Dhuoda,

Le mini bus dispose de 10 places assises, et 11 debout.

La mise en place de ce dispositif, qui s'inscrit dans le cadre du contrat de ville, a été menée de bout en bout par Jacques Caunan, adjoint au maire. C'est l'une des mesures destinées à favoriser la cohésion sociale et le cadre de vie.

Elle permet de faciliter les déplacements des Uzétiens, certes vers le marché, mais également vers des commerces sédentaires, les professionnels de santé, la mairie, la Poste ou l'hôpital.

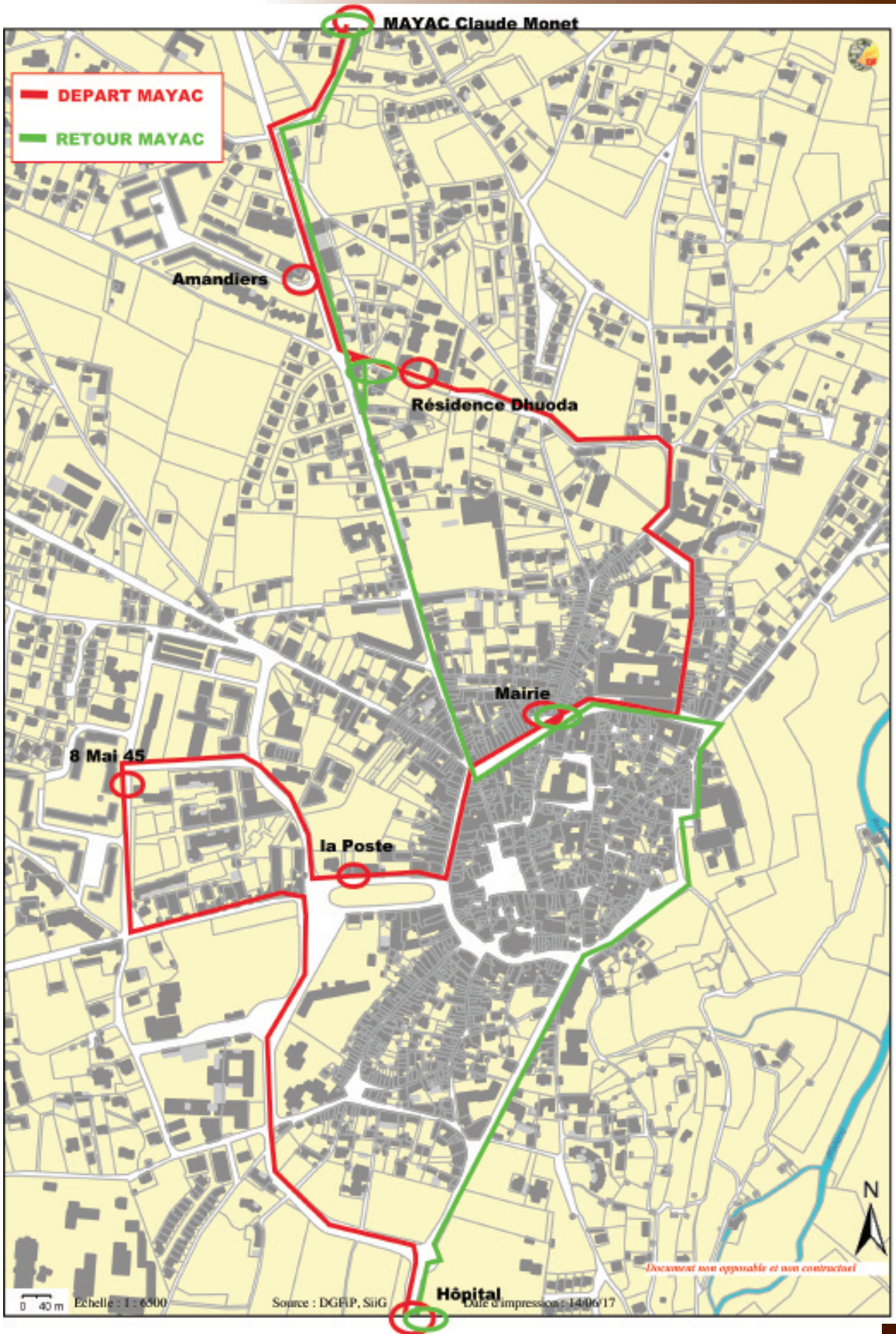


**La Ville d'Uzès met à votre disposition une navette gratuite le samedi de 8h à 13h**

**Mayac - Amandiers - Dhuoda - Mairie - La Poste - rue 8 mai 45 - Hôpital - Mairie - Dhuoda - Mayac**

**Départ Mayac**  
8h00 - 8h45 - 9h30 - 10h15  
11h00 - 11h45 - 12h30

Départ Mayac	8 h 00	8 h 45	9 h 30	10 h 15	11 h 00	11 h 45	12 h 30
Les Amandiers	8 h 02	8 h 47	9 h 32	10 h 17	11 h 02	11 h 47	12 h 32
Résidence Dhuoda	8 h 05	8 h 50	9 h 35	10 h 20	11 h 05	11 h 50	12 h 35
Mairie	8 h 10	8 h 55	9 h 40	10 h 25	11 h 10	11 h 55	12 h 40
La Poste	8 h 16	9 h 01	9 h 46	10 h 31	11 h 16	12 h 01	12 h 46
CCPU - 8 mai 45	8 h 20	9 h 05	9 h 50	10 h 35	11 h 20	12 h 05	12 h 50
Hôpital	8 h 30	9 h 15	10 h 00	10 h 45	11 h 30	12 h 15	13 h 00
Mairie (retour)	8 h 38	9 h 23	10 h 08	10 h 53	11 h 38	12 h 23	13 h 08
Rue Dhuoda	8 h 43	9 h 28	10 h 13	10 h 58	11 h 43	12 h 28	13 h 13

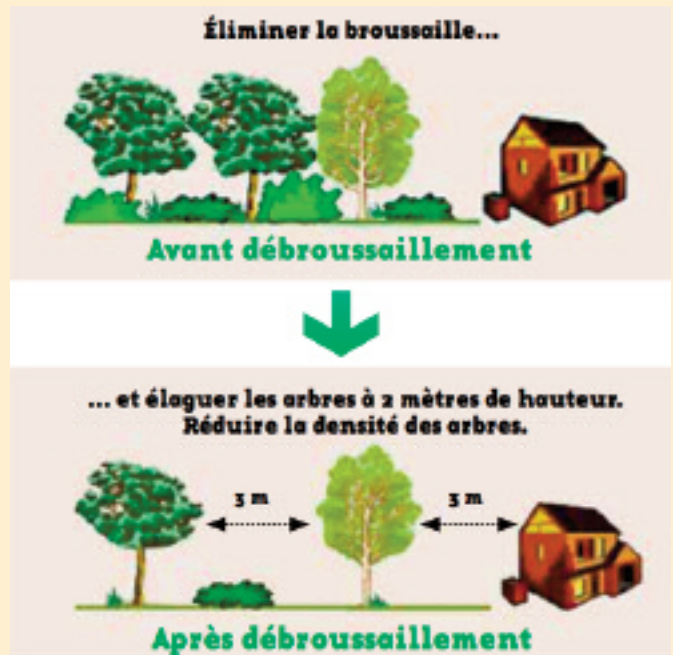


## Prévention incendie débroussailler est une obligation !

Le Gard est particulièrement exposé au risque incendie, surtout en été comme d'autres départements du pourtour méditerranéen. Les propriétaires de terrain ou de constructions sont tenus de débroussailler, pour limiter la propagation des incendies.

En zone urbaine, le débroussaillage concerne toute la parcelle (qu'elle soit bâtie ou non). En zone non urbaine, il s'agit de débroussailler 50 mètres autour de toute construction ou installation.

De manière générale, ce débroussaillage inclut la taille voire la coupe d'arbres et arbustes, mais aussi la suppression des arbres morts, l'élagage sur une hauteur de 2 mètres des sujets maintenus ou encore la destruction de tous ces déchets verts.



### Votre responsabilité est engagée :

- si vous laissez la végétation pousser ;
- quand vous allumez un feu ;
- quand vous utilisez des appareils à moteur de bricolage et ou de jardinage en dehors des horaires prescrits suivants : de 8h30 à 19h30, les jours ouvrés, de 9h à 12h et de 15h à 19h, les samedis, de 10h à 12, les dimanches et jours fériés.

**Propriétaires, soyez vigilants car des contraventions sont prévues en cas de non respect de la réglementation en vigueur.**

## Uzès délivre les passeports et cartes d'identité biométriques

Depuis début mai, la mairie d'Uzès est une des communes du Gard à permettre la délivrance de la carte d'identité et du passeport biométriques grâce au dispositif mis en place en partenariat avec la Préfecture du Gard.

Ce dispositif est ouvert à tout le territoire du Pays d'Uzès et au-delà pour faciliter les démarches qui se font également en ligne.

**En un clic en ligne, ou sur place en mairie**, après remise du dossier complété, les cartes d'identité et passeports biométriques sont désormais réalisables à Uzès.

254 demandes ont été traitées à ce jour.

Egalement accessible dans la rubrique *Ma mairie > mes démarches administratives* ou sur la page d'accueil "En un clic" sur [www.uzes.fr](http://www.uzes.fr)



# Le cheval présent dans la cité ducale

**A**u cœur des problématiques liées au respect de l'environnement, et pour préserver un patrimoine emblématique de la ville tissé par la rencontre avec le cheval, le Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères, SICTOMU, en collaboration avec la Ville d'Uzès et le Haras national d'Uzès reconduit pour la troisième année consécutive la collecte hippomobile de l'été pour la récupération des verres produits par l'activité des restaurateurs et cafetiers du centre-ville d'Uzès.

Tous les lundis et vendredis de l'été, retrouvez le cheval dans la ville entre 9h et 12h. Emmanuel Pédeneau, à la tête de l'attelage tiré tantôt par Ulysse, tantôt par Titan, deux magnifiques chevaux de trait, de la race Cob Norman, effectue le tour des cafetiers et restaurateurs du centre-ville d'Uzès pour la collecte du verre.

Une initiative éco-responsable et citoyenne qui se pérennise pour apporter une touche de couleur et d'ambiance dans la cité ducale qui retrouve sa superbe d'autrefois. Les passants intrigués apprécient cette présence, tout comme les enfants dans leur poussette intrigués.



Les partenaires ont choisi de reconduire l'initiative pour la troisième année sur trois mois au lieu de deux. En parallèle, la mairie, reconduit pour la quatrième année l'arrosage de ces plantations sur des lieux difficilement accessibles le mardi et le jeudi.

L'idée d'introduire le cheval poursuit son chemin auprès d'autres communes, comme Le Mans métropole qui envisagerait ce moyen de collecte des déchets dans des rues étroites. Comme le souligne Louis Basty, de l'école d'attelage du Haras national d'Uzès, le cheval "*reste un réel compagnon de vie que l'on trouve en ville, à 5 à l'heure minimum, obéissant et précis. Il y a une réelle complicité avec le meneur de cheval.*" Cette initiative remporte un succès unanime.



# Des mosaïques romaines é



Une équipe de l'Inrap (institut national de recherches archéologiques préventives) met au jour, depuis octobre 2016, sur prescription de l'État (Drac Occitanie), une partie du passé d'Uzès, de l'Antiquité au Moyen-âge. Les archéologues viennent notamment d'exhumer d'importantes mosaïques appartenant à deux édifices antiques. Ces fouilles, réalisées à l'occasion de la construction d'un internat commun aux lycées Gide et Guynemer par la région Occitanie, documentent pour la première fois la ville romaine d'Ucetia.



L'actuel chantier qui couvre 4 000 m<sup>2</sup> révèle de très intéressants vestiges de l'époque républicaine (premier siècle avant Jésus-Christ) à la fin de l'antiquité, le site étant peu occupé au moyen âge. Les découvertes sont donc multiples et prennent vie lors des différentes visites qui ont été organisées et qui ont répondu à l'attente de découvrir des mosaïques, en bon état, bien que datant du milieu du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère, datation qui les rend exceptionnelles. Après avoir été déposées et rapatriées au dépôt gardois des archéologues, où elles sont étudiées, puis seront restaurées dans un dépôt d'État, elles seront entreposées au CDAG (Centre de documentation archéologique du Gard), avant d'être rendues à la ville d'Uzès, où elles devraient être exposées au futur centre culturel de la communauté de communes. C'est ce qui ressort d'une visite organisée le 14 mars à l'intention des élus locaux. Kamel Chibli,

vice-président de la région Occitanie - Pyrénées-Méditerranée, avec à ses côtés le conseiller régional Fabrice Verdier, a fait le point de la situation : "La Région investit 12 M€ pour la construction d'environ 235 lits, d'une restauration (850 convives) et d'une salle d'activités, commune aux deux lycées Gide et Guynemer, travaux qui vont permettre à ces deux établissements d'améliorer les conditions de vie et d'études des lycéens et de renforcer leur rayonnement. La Région a investi 1,5 M€ dans les fouilles lancées en octobre 2016, manifestant ainsi la volonté de mettre tout en œuvre pour préserver et valoriser le patrimoine d'Uzès. Nous nous attachons à préserver le site tout en préparant l'avenir."

Marc Celié, directeur adjoint de l'Inrap situait l'importance de ces fouilles : "Il s'agit du premier chantier de cette envergure qui permet de remonter aux origines de la ville. Mais les travaux

# clairent le passé d'Ucetia



*sont en cours et les archéologues procèdent par zones, ce qui rend les vestiges difficilement parlants. Mais on ne détruit rien ; certains éléments sont prélevés afin d'être mieux étudiés ; tout est soigneusement relevé avant enfouissement et donnera lieu à une publication détaillée. Sachez que vous vous trouvez au centre d'une ville romaine."*

Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès, a profité de cette rencontre pour préciser qu'il souhaitait mettre en valeur la mosaïque découverte sur un site restant à préciser, mais qui pourrait être le futur centre culturel de la communauté de communes. Il a été très heureux que sa demande soit prise en considération.

Carole Delga, présidente de la région Occitanie, dans un communiqué de presse du 3 avril 2017, confortait cette position de l'Inrap : *"Ces fouilles archéologiques contribuent à enrichir le patrimoine historique et culturel de la région. C'est la raison pour laquelle, avec nos partenaires, je mettrai tout en œuvre pour préserver et valoriser ce patrimoine en lui consacrant un lieu dédié à Uzès."*



## Les mosaïques dans leur environnement

Les archéologues ont dégagé un puissant mur et des maçonneries de peu postérieures à la conquête romaine. Certaines pièces comportent des aménagements remarquables : l'une d'elles abrite une sole de four à pain, remplacée par la suite par un dolium – énorme jarre en céramique.

Dans un autre secteur, les archéologues mettent au jour un vaste bâtiment de 250 m<sup>2</sup>, ouvert au Sud, dont la colonnade évoque un édifice public.

Il est composé de quatre pièces en enfilade, dont deux ont des sols bétonnés et des murs décorés d'enduits peints. À une extrémité de l'édifice se trouve une pièce avec un sol de mortier incrusté de tesselles en croisettes (opus signinum). Elle donne accès à une salle spacieuse de 60 m<sup>2</sup>, dont le sol est décoré d'un pavement mosaïqué complexe. Deux vastes mosaïques sont ornées de motifs géométriques, qui encadrent deux médaillons centraux formés de couronnes, de rayons et de chevrons. Un des médaillons est entouré de quatre animaux polychromes : hibou, canard, aigle et faon.

Le bâtiment perdure jusqu'à la fin du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. Ses espaces sont en partie restructurés, les mosaïques ne sont plus entretenues, le sol en mortier, détruit, est remplacé par une surface bétonnée plus rudimentaire. Dans la rue adjacente, le niveau de circulation est rehaussé.

Le début de notre ère a livré d'autres édifices, dont un vaste établissement de plus de 500 m<sup>2</sup>, peut-être une domus (habitation urbaine). Ses maçonneries dessinent des espaces réguliers selon un axe est/ouest, sans doute influencé par le tracé d'une voie à proximité. Ici, une production vinicole est bien attestée par la présence de plusieurs dolia.

Au sein de la demeure, une nouvelle pièce chauffée est installée. Seul son hypocauste – vide sanitaire, supporté par des piles en brique où circulait la chaleur – est conservé. La cour est dorénavant bordée d'un portique. Ce secteur semble assidûment fréquenté jusqu'à la fin de l'Antiquité, entre les V<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles.

# Une fête votive qui retrouve ses



La fête votive 2017 retrouve son standard de quatre jours avec un programme sans surprise qui reconduit ce qui a bien marché les années précédentes : sa pégoulade avec le spectaculaire Octopussy et les gracieuses méduses de la compagnie Planète Vapeur, la compagnie Task toute nouvelle à Uzès avec son cerceau de Vénus, les gracieuses danseuses sévillanes, les sculpturales Brésiliennes... les petits comme les grands, venus souvent en famille, pour les yeux et les photographes.



Pré-Programme (susceptible d'être modifié)

## ☐ Vendredi 4 août 2017

**9h:** Petit déjeuner d'ouverture offert par la mairie au Jardin de l' Evêché

**15h:** Concours de boules Triplettes (100 € + 50 € + mises) au Boulodrome

**17h30-19h et 20h00-21h30 :** Animations de Ville avec les Penas « Les Aux Temps Tics », « La Gardounenque »

**19h:** abrivado manade Martini sur les boulevards

**21h30 :** Cortège de la Pégoulade

Départ de l'Evêché vers les boulevards Octopussy, Méduses géantes et bateau avec la Compagnie Planète vapeur , Le cerceau de Vénus avec la Compagnie Task, Pena del Fuego, Y a d' la joie, Les danseuses Sévillanes, Macadam, Zangao Bateria et ses danseuses Brésiliennes, Les Magic Flowers.

**22h:** Taureaux piscine, manade Martini aux Arènes

**22h :** bal avec l'orchestre Alain Mayo sur l'Esplanade

**22h :** Electro Soirées( Paf 15 €) sur la Promenade des Marronniers Konstantin Sibold, Helena Hauff, Danny Daze, DJ Deep

## ☐ Samedi 5 Août 2017

**10h-13h:** Animations de Ville avec les Pena «L' Occitane, La Valentinoise, Cartoon show »

**15h :** Concours de boules doublettes (100 € + 50 € + mises) au Boulodrome

**16h30 :** Course Camarguaise Trophée de l'avenir, aux Arènes, avec les manades (taureaux) Lou Pantaï (Pirate), Didelot (Salme), La Vidourlenque (Vulcano), Fabre-Mailhan (Campagne), Vitou frères (Uzès), Lagalère (Jappeloup), Vitou frères (Felibre).

**17h30-19h et 20h-21h30 :** Animations de Ville avec les Penas L'Occitane, La Valentinoise, Cartoon show »

**19h :** abrivado manade Lou Simbeù sur les boulevards

**21h30 :** Pégoulade : départ de l'Evêché vers les boulevards « Octopussy, Méduses géantes et bateau avec la Compagnie Planète vapeur , Le Bal des Hypo avec la compagnie task, Pena del Fuego, Y a d' la joie, Les danseuses Sévillanes, Macadam, Zangao Bateria et ses danseuses Brésiliennes, Les Magic Flowers, Cartoon Show les déjantés de la rue

**22h:** taureaux piscine manade Lou Simbeù aux Arènes

**22h :** bal avec l'orchestre Amandine Musichini sur l'Esplanade

**22h :** Electro Soirées( Paf 15 €) sur la promenade des Marronniers DVS1, Amelie Lens, AZF, Chloé



# s émotions et ses saveurs de l'été

Pré-Programme (susceptible d'être modifié)

## ☐ Dimanche 6 Août 2017

**8h** : concours de pêche avec le « Goujon Uzétien » à la Vallée de l'Eure

**9h30-13h30** : animations de Ville avec les Penas L' Occitane, Les Rébousiers

**10h** : 30<sup>ème</sup> Concours d'Abrivados manades La Clastre, Devaux, Briaux, Albert Chapelle, Leron Teissonnier, La Lauze, sur les Boulevards

**15h** : concours de boules triplettes (100 € + 50 € + mises) au boulodrome

**16h** : 61<sup>ème</sup> Grand Prix Cycliste de la Ville d' Uzès , 70 tours sur les Boulevards avec remise des prix par Miss Pays d' Uzès 2017

**16h30** : encierro avec les manades Labourayre et des Oliviers.

**17h30-19h** : animations de Ville avec les Pena L' Occitane, Les Rébousiers

**19h** : Abrivado Bandido avec le vainqueur du 30e concours

**22h** : orchestre de variétés « Génération 80 by Gérard Sinclair » aux Marronniers

**22h** : Veaux piscines manade Briaux aux arènes



Le comité des fêtes fait toujours appel à des associations uzétiennes, le Goujon uzétien, Uzès Vélo club, la Boule uzétienne, le club taurin... qui organisent des concours de belote, de pêche, de pétanque, d'abrivados, des manifestations taurines dans les arènes et sur les boulevards, une course cycliste. Chaque jour des peñas assurent l'animation musicale de la ville et les danseurs ne sont pas oubliés avec des orchestres sur l'Esplanade et sur la promenade des Marronniers.

Et la fête ne peut se terminer sans la journée des Pitchounets et le repas dansant.



## ☐ Lundi 7 Août 2017

**9h** : Concours de belote dans la Cour de la Mairie

**10h-17h** : Journée des pitchounets avec les jeux gonflables « Mes Scènes de Star » sur la Place aux Herbes

**15h** : Concours de boules doublettes (100 € + 50 € + mises) au boulodrome

**16h** : Course Camarguaise Trophée de l'Avenir avec les manades (taureaux) du Rhône (Quintus), des Baumelles (Brennus), La Vidourlenque (Agape), Martini (Hauris), Didelot (Ruffier), Lagarde (Valento), Layalle (Saint Louis) aux Arènes

**A partir de 19h** : Repas dansant avec l'orchestre Marco Imperatori et Paella servi à table sur la promenade des Marronniers (Réservation Office de Tourisme 14 € TTC)

**21h30** : Taureaux mousse avec la manade Vitou, aux arènes.

# Revoilà les électros d'Uzès

La belle aventure continue pour le Festival Les Electros d'Uzès ! Les 4 et 5 août prochains, on fêtera la 17<sup>ème</sup> édition (!) avec une programmation électro toujours aussi pointue.

**P**our cette nouvelle édition qui se tiendra les 4 et 5 août prochains à Uzès, le festival Les Electros d'Uzès sera un peu à l'image de notre nouveau gouvernement : pensé dans un souci de parité. Ainsi, la nouvelle programmation 2017 sera composée autant de femmes que d'hommes, tous producteurs de musique électronique et/ou DJs. Une initiative encore trop rare qui reste à saluer.

Parmi les huit artistes dévoilés jusqu'à présent, on retrouve donc quatre femmes, fran-

çaises (comme la parisienne Chloé) ou internationales (telles que l'Allemande Helena Hauff ou la Belge Amélie Lens).

Grâce à la dimension internationale construite depuis plusieurs années déjà, de grands DJs américains n'hésitent plus à faire le déplacement, à l'instar, cette année, de Danny Daze (de Miami) ou bien de DVS1 (de Minneapolis).

Chers amateurs d'électro, vous l'aurez compris : début août, c'est dans le Gard qu'il faut aller voir !

## La programmation complète

Vendredi 4 août

Danny Daze (MIAMI)



Konstantin Sibold (BERLIN)  
DJ Deep (PARIS)  
Helena Hauff (HAMBOURG)



Samedi 5 août

Chloé (PARIS)



DJ AZF (PARIS)  
Amélie Lens (ANTWERP)  
DVS1 (MINNEAPOLIS)



# Sports Et Loisirs

Vacances  
d'été  
2017  
11/17 ans

## Sorties à la journée



Canyoning  
Karting  
Randonnée quad  
Bowling laser game  
Bouées tractées...

## Mini séjour activités pleine nature

Du 01 au 03/08/2016  
dans les Hautes Alpes  
3 jours 2 nuits



La Fonderie  
Place Verdun  
30700 Uzès

Renseignements au  
04 66 68 17 87  
06 44 10 06 79

[www.uzes.fr](http://www.uzes.fr)

[www.ccpaysduzes.fr](http://www.ccpaysduzes.fr)



# Un tout nouveau spectacle équestre

Après Pierick et son spectacle "Gard aux quadriges" créé spécialement pour l'été 2016, le haras national accueille pour la saison estivale 2017 de nouveaux artistes équestres : Marie Desodt, Charly Feuvrier, Elise Roméo et l'équipe Voltéo pour une création artistique intitulée "Voyage à Paris". L'idée mise en place, certes ambitieuse, afin de poursuivre le projet touristique mis en place avec la ville d'Uzès il y a plus de 35 ans, est de renouveler chaque année la thématique du spectacle, de ses acteurs et de son histoire pour proposer au public familial des spectacles équestres de qualité, lors d'un moment propice à la détente et au plaisir, la période estivale.



*Tous les mercredis, à 18h30, du 12 juillet inclus au 23 août inclus. Durée : 1h15.*

*Tarifs : 16€ adulte ; 6€ enfant de 5 à 12 ans ; 3€ enfant de 3-4 ans.*

*Billetterie à l'office de tourisme Pays d'Uzès tél. 04 66 22 68 88 et sur place une heure avant le spectacle (pas de paiement par carte bleue).*

Il s'agit pour cette cuvée 2017 de "Un voyage à Paris" : Elise désire plus que tout participer au grand spectacle annuel au centre de la capitale. Fille de la campagne, elle quitte sa ferme avec ses compagnons, pour réaliser son rêve. Son voyage s'annonce plein de rebondissements et de péripéties.

Ce nouveau spectacle innovant, chargé d'émotion, propulse le cheval au cœur de l'Histoire et de l'Humour, et le Haras national, ce noble lieu dédié au travail de la race équine, transforme son manège en salle de spectacle équestre pour permettre à son fidèle public de vivre pleinement, le temps d'une heure apéritive, des moments uniques de rêves et de poésie.

## En attelage au cœur du haras

Avec les conseils de ses enseignants, au rythme des chevaux, et au gré du parcours, il s'agit de découvrir les multiples disciplines équestres, en toute simplicité, pas à pas et guidés aux mains.

*Tous les jours de 8h45 à 9h45, du 17 juillet au 25 août, sauf WE et jours fériés.*

*Formule solo attelage : 10€/personne  
Formule duo visite et attelage : 15€ adulte ; 13€ enfant moins 12 ans.*

# tre pour la saison estivale

## A la rencontre du Haras national d'Uzès

Il suffit de pousser la porte pour découvrir un univers unique et ses acteurs... guidé par des passionnés pour se laisser conter son histoire, ses métiers, son patrimoine hippomobile, sa sellerie d'honneur et ses odeurs, son école d'attelage, ses installations, ses écuries, et par dessus tout... ses chevaux : Apple, Florence, Axis, Violin, Bacchus...



*Tous les jours de 9 h 30 à 12 h, du 17 juillet au 25 août, sauf WE et jours fériés.  
Visites de groupes possibles toute l'année. Tarif: 8€ adulte; 4€ enfant de 5 à 12 ans.*



# VIVE LA MER et tout ce qu'

## Expositions - Peintures - Céramiques - Ateliers pour e

**L'océan recouvre 70% de la surface de la planète.**

Les plantes sous-marines fleurissent, produisent des fruits et des fleurs dans les mers tropicales et tempérées. Ces herbiers marins sont situés près du littoral où ils fournissent un lieu de vie unique. Ils sont riches en oxygène et tiennent un rôle important dans l'épuration de l'eau. Cet écosystème est actuellement très menacé par différentes et nombreuses pollutions côtières.

La Posidonie est l'or de la Méditerranée, grâce à l'association des Jardiniers de la mer qui restaure ces herbiers sous-marins, nous apprend presque tout de cette plante extraordinaire si proche de nos rivages et pourtant méconnue.



Le phytoplancton qui fournit la moitié de l'oxygène que nous respirons et qui est à l'origine de la vie est désormais menacé. En 30 ans, la moitié des récifs coralliens a disparu. La préservation du milieu marin et le partage équitable de ses ressources sont les objectifs de l'association de Joe Bunni "SOS Océans"

Avec cette exposition, il n'est pas question de crier juste à la catastrophe, même annoncée, mais de mieux regarder, approcher, connaître, aimer, respecter l'océan, la mer et tout ce qu'il y a dedans !

Car, il existe bien un jardin sous la mer, qui n'a pas besoin de jardiniers, ni de paysa-

gistes, mais qui est naturellement beau, arrosé d'eau salé !

La mer, bien que présente, est un thème généralement estival. Les baignades, les châteaux de sable, les promenades méditatives appartiennent à nos souvenirs de vacances. Au jardin, les responsables voulaient voir un peu plus loin, ou plus exactement, un peu plus profondément.

L'océan, la mer l'eau suscitent depuis toujours des passions artistiques. Trois artistes sont présents à cet événement, deux peintres, Anne Bataï et Paul Meznage, et une céramiste Janine Delpeuch de Darluna Crations.

Trois ateliers pour enfants sont prévus sur le thème de la mer : Galets peints et Petits livres d'artistes avec Véronique Calvez, le Jardin Bleu avec Anne Bataï.

### ATELIERS POUR ENFANTS

■ Avec Véronique Calvez

**Galets peints**, jeudi 20 juillet, à 10 h.

**Le petit livre d'artiste de la mer "Moi, j'ai vu la mer à Uzès"**, jeudi 27 juillet, à 10 h.

■ Avec Anne Bataï

**Le jardin bleu ou l'imagination créative**, sur 2 jours, jeudi 17 et vendredi 18 août, à 10 h.

Réservations au 04 66 22 38 21

# il y a dedans

enfants - Dessins

## JARDIN MÉDIÉVAL LES EXPOSITIONS

**Darluna Créations Janine Delpeuch**



Autodidacte, ce sont les longs séjours de Janine à l'étranger qui l'ont rapprochée des créateurs. En Afrique, elle s'est intéressée aux "perles de troc et de fouilles" et ce sont les potiers de Salé au Maroc qui lui ont offert sa première terre, il y a une dizaine d'années. De là, est née une véritable passion pour la création spontanée. Sa cuisson de prédilection est le raku et les terres enfumées. Son inspiration, elle la puise dans la nature, dans la mer.

**Paul Meznage**

Paul Meznage vit dans le Gard et "ailleurs". Depuis 40 ans son inspiration est issue de ses nombreux voyages. Quel que soit le style pictural employé, onirique, abstrait, réaliste ou narratif, il a toujours été le fruit de l'intensité émotionnelle créée par des situations vagabondes. Il en résulte un imaginaire sans logique qui se donne à lire telle une aventure aux multiples épisodes. La mer et l'océan en font partie avec une certaine idée du "Grand Large", aller voir de l'autre côté.



**Le jardin bleu d'Anne Bataï**

De son véritable nom Bataille, Anne décidait de livrer Bataï à la vie sous ce pseudonyme. Le jardin bleu ce sont les bleus de la Terre vue de l'intérieur. Pour illustrer cette exposition, l'artiste cite un extrait de "L'usage du monde" de l'écrivain voyageur Nicolas Bouvier: » Comme une eau, le monde nous traverse et pour un temps nous prête ses couleurs, puis se retire et nous laisse devant le vide qu'on porte en soit,,» Les titres des oeuvres d'Anne Bataï sont sans équivoque : Pluie Divine, Eau précieuse, L'eau de la crue...



jardin médiéval impasse Port Royal Uzès  
Ouvert de 13h30 à 12h30 et de 14h à 18h  
Entrée : 4,50€, réduit 2€  
Contact au 04 66 22 38 21

# Nuits Musicales d'Uzès



**V**ille d'Art et d'Histoire, Uzès offre un écrin privilégié à ses Nuits Musicales. De la Cathédrale au Duché, en passant par l'Eglise Saint-Etienne et le Temple, laissez-vous guider au rythme des concerts du soir ou de la journée pour découvrir, du 18 au 30 juillet 2017, les artistes d'exception que nous avons invités pour fêter ce 47ème festival. Six concerts sont dédiés à la voix, avec le Récital du contre-ténor star de la musique baroque Max Emanuel Cenčić, l'Opéra au siècle de Louis XIV « Le Chant d'Orphée » de Charpentier par Correspondances et Sébastien Daucé, les Polyphonies de la Renaissance anglaise par le Royal Holloway Choir, les Motets pour les Couvents de Naples et Venise avec les voix de femmes de Calliope, et les grands chœurs et orchestres de la Messe en ut mineur de Mozart par Accentus - Laurence Equilbey et de la Messa di Gloria de Puccini par Les Siècles Romantiques -

Jean-Philippe Dubor. Quatre concerts sont consacrés à la musique instrumentale, avec les concertos virtuoses pour piano et orchestre de Mozart et Schumann par Barry Douglas et Camerata Ireland, et la musique baroque allemande de Bach et Telemann avec Les Ombres dirigés par Sylvain Sartre et Margaux Blanchard. Les Nuits Musicales d'Uzès prennent cette année une nouvelle dimension pédagogique par la création d'une Académie de Musique Baroque. Ces Classes de Maître, ouvertes à 30 stagiaires, seront placées sous la direction des Ombres, Ensemble en Résidence dans le cadre du Festival. Un concert gratuit de fin de stage permettra de faire entendre aux festivaliers le travail des étudiants. Pour leur clôture, les Nuits Musicales rendront hommage au légendaire guitariste de Jazz, Django Reinhardt. Ce sont les musiciens réunis par le réalisateur Etienne Comar pour son film « Django », actuellement en salle, qui se retrouveront autour du guitariste Stochelo Rosenberg à l'occasion de ce concert exceptionnel.

*Eric Desnoves Directeur Artistique*



Margaux Blanchard - Sylvain Sartre - Les Ombres



**Mardi 18 juillet, à 21h30**

Cathédrale Saint Théodorit

**Airs d'opéras**

Extraits d'Ottone, Rodelinda, Tito Vespasiano, Polifemo Haendel, Hasse, Porpora

**Musique pour la chapelle royale de Dresde** Zelenka

Max Emmanuel Cencic (contre ténor)  
Ensemble Desmarest Clavecin, orgue positif, direction Ronan Khalil

---



Max Emmanuel Cencic  
Ph : Anna Hoffmann

**Mardi 19 juillet, à 21h30**

Cathédrale Saint Théodorit

**Le chant d'Orphée,**

Opéra en concert

**La descente d'Orphée aux Enfers**

Charpentier, Purcell  
Ensemble Correspondances Orgue et  
IDirection Sébastien Daucé

---



Sébastien Daucé, Ensemble Correspondances  
ph : MolinaVisuals

**Jeudi 20 juillet, à 21h30**

Cathédrale Saint-Théodorit

**L'âge d'or des Tudors**

**Messe à 5 voix** Byrd, Tallis, Gibbons  
The golden revival Williams, Elgar, Stanford, Wood  
Royal Holloway Choir London Direction  
Rupert Gough

---



Laurence Equilbey  
Ph : Sylvain Gripoix

**Vendredi 21 juillet, à 21h30**

Cathédrale Saint-Théodorit

**Grande messe en ut mineur**

Mozart

Chœur Accentus Insula Orchestra  
Direction Laurence Equilbey

---

**Dimanche 23 juillet, à 21h30,**

Eglise Saint-Etienne

**Musica Claustra Cozzolani,**

Reina, Vivaldi

**Musiques pour les couvents de**

**Naples,** Venise et Milan

Calliope Voix de Femmes Direction Ré-  
gine Théodoresco

---

**Lundi 24 juillet, à 18h30**

Temple

**Petite chronique  
d'Anna Magdalena**

Bach

Les Ombres, ensemble en résidence



Royal Holloway Choir

**Mardi 25 juillet, à 18h30**

Temple

**Sonates en trio**

Bach

Les Ombres, ensemble en résidence



**Mercredi 26 juillet à 2 h,**

Cour du Duché

**La forza del destino**

ouverture d'opéra

pour orchestre symphonique

Verdi

**Messa di gloria**

pour solistes, chœur et orchestre

symphonique Puccini

Les Siècles Romantiques

Direction Jean-Philippe Dubor



Les Siècles Romantiques  
Ph : Blaise Adilon

**Jeudi 27 juillet, à 18h30**

Temple

**Quatuors parisiens**

Georg Philipp Telemann

Les Ombres, ensemble en résidence

**Vendredi 28 juillet, à 11h**

Temple

1ère académie baroque  
des Nuits Musicales d'Uzès

**Concert des stagiaires**

Les Ombres Ensemble en résidence

**Vendredi 28 juillet, à 22h**

Cour du Duché

**Les Hébrides ouverture OP.26**

Mendelsshon

**Concerto pour piano et orchestre  
n°20 K.466** Mozart

**Concerto pour piano et orchestre  
op.54** Schumann

Camerata Ireland Direction et piano  
Barry Douglas



Barry Douglas

## BILLETTERIE ET RÉSERVATIONS

### Par Internet

[www.nuitsmusicalesuzes.org](http://www.nuitsmusicalesuzes.org)

**Par courrier :** Nuits Musicales d'Uzès  
- BP 13129 - 30703 Uzès cédex

**Par téléphone :** 04 66 62 2000

### Au bureau du Festival :

Office du Tourisme d'Uzès - place Albert 1er (à partir du 5 juillet 2017)

### Plus d'info :

[info@nuitsmusicalesuzes.org](mailto:info@nuitsmusicalesuzes.org)

Sylvain Sartre - Les Ombres



**Dimanche 30 juillet, à 22h**

Cour du Duché

**Concert Jazz**

Hommage à Django Reinhardt

Django Memories Project : Stochelo Rosenberg, Hono Winterstein, Adrien Moignard, Rocky Gresset, Mathias Lévy, William Brunard

# Uzès en Scène # 2017

## pour prolonger les festivités uzétiennes

**P**our la 3<sup>e</sup> année, fort du succès des deux précédentes éditions, le comité des fêtes avec notamment la conseillère municipale Séverine Peucheret, reconduit du 15 au 19 août, dans le jardin de l'évêché, le Festival de théâtre, mêlant humour, comédie et improvisation, actualisé sous le nom de "Uzès en Scène#2017".

Quelques petites modifications interviennent dans l'organisation. Tout d'abord, les gradins ont fait peau neuve. Leur état s'était sérieusement détérioré et nuisait au confort des spec-

tateurs. Le prix de l'entrée 10€ n'a pas bougé, mais en prévente à l'office du tourisme le prix est de 11€. Cet euro de réservation donne droit d'entrer un quart d'heure avant les spectateurs prenant le billet à l'entrée.

Le programme comporte comme d'habitude cinq spectacles joués par des compagnies professionnelles au festival OFF d'Avignon. A noter, le retour avec "Djobi DjoBach" de la troupe Swing'Hommes qui, en 2016, avait fait complet avec "Beethoven ce manouche".

Mardi 15 août à 21h,



**Le Gâteau de Troie** - humour de Florian GUERIN avec la collaboration de Christian BUJEAU.

Les choses ne se passent pas vraiment comme dans la légende ... Entre émotions et fous rires, l'histoire du Cheval de Troie version Gâteau des Rois. Une parodie tragique

d'inspiration « mythologique » !

C'est un peu beaucoup gaiement déjanté et la troupe s'en donne à cœur joie.

Mercredi 16 août à 21h,

**Djobi DjoBach**, théâtre musical  
De la Compagnie Swing'Hommes

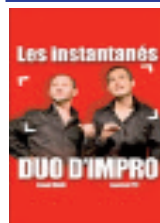


Les comédiens reviennent avec les mêmes ingrédients qui ont fait leur succès l'année passée pour « Uzès en

scène » avec « Beethoven ce manouche ». L'humour et le spectaculaire seront au service du métissage musical et les œuvres du compositeur le plus prolifique du Baroque seront détournées avec un mélange de respect et d'irrévérence.

C'est au purgatoire que les auteurs ont choisi de planter le décor de cette nouvelle création. Un purgatoire dans lequel Jean-Sébastien Bach sera chargé d'auditionner les musiciens désirant accéder au Paradis. Dans cette administration débordée et peuplée de personnages loufoques et pittoresques, il fera une rencontre pas comme les autres, qui le bousculera et le mènera bien au-delà des frontières de sa musique classique !

Jeudi 17 août à 21h,



**Les Instantanés - Duo d'Impro**  
David BAUX et Laurent PIT

De l'improvisation théâtrale comme on l'aime :

2 comédiens, des sujets traités instantanément parmi des propositions du public toujours inédites et de

plus en plus loufoques, dans une ambiance café-théâtre. Le public est donc à la fois auteur et spectateur de ce spectacle d'humour hors norme.

A chaque représentation les deux comédiens se livrent à une expérience théâtrale unique. Leur but ? Se surprendre autant qu'ils vous surprennent.

Vendredi 18 août à 21h ,



**Jackpot**

comédie de Clément NASLIN et Rémi VIALLET. Ils ont coché les numéros ensemble, ils ont gagné 30 millions d'euros ! Il devait valider la grille seul mais il a oublié de le faire ....

Osera-t-il leur annoncer, surtout quand la machine à rêves s'emballe et que l'amour s'en mêle...

Samedi 19 août à 21h



**Camille et Simon fêtent leur divorce**  
Comédie de Alain CHAPUIS.

Dans l'esprit de Pierre PALMADE et Michèle LAROQUE, Camille et Simon ont la joie de vous faire part de leur divorce !

Ce soir ils donnent une réception avec traiteur et orchestre, parents et amis sont là pour immortaliser l'événement.

Des divorces comme ça on en ferait tous les jours ! Une séparation dans la joie qui donne prétexte à des scènes drolatiques !

# 42<sup>ème</sup> foire aux vins d'Uzès

**58** viticulteurs sont présents sur l'Esplanade du Maréchal de Lattre de Tassigny pour la 42<sup>e</sup> foire aux vins organisée par le Comité de promotion agricole d'Uzès. Dans des stands judicieusement agencés, à l'ombre et à proximité de vastes parkings, ils présentent des vins de pays Duché d'Uzès, d'Oc, du Gard, des Cévennes, des vins de table, des AOC Côtes du Rhône, Côtes du Rhône village, Tavel, Châteauneuf-du-Pape, Lirac, Côteaux du Languedoc, Costières de Nîmes, Muscat de Frontignan, et de Mireval, Cartagena.



## Au programme

### Vendredi 11 août

- 11h** Présentation de la foire par le responsable de la foire aux vins, Didier Blanc.

---

- 12h00** Remise des prix du concours des vins de la foire

---

- 18h00** Dégustation commentée des vins médaillés de la foire.

---

- 20h30** Animation du Lions Club d'Uzès : D.J – Gérard Garcia/Gégé

### Samedi 12 août

- 11h** Défilé des Confréries Bachiques, en musique

---

- 17h30** Dégustation commentée des vins médaillés de la foire

---

- 19h30** Vente aux enchères des vins de la foire au profit des œuvres caritatives du Lions Club d'Uzès.

---

- 20h30** Animation du Lions Club d'Uzès : D.J – Gérard Garcia/Gégé.

### Dimanche 13 août

- 11h** Dégustation commentée des vins médaillés de la foire avec Michel Guerber.

---

- 17h30** Dégustation commentée des vins médaillés de la foire avec l'oenologue Nicolas Léger.

Pendant la durée de la foire : Stand de fougasses par les boulangers réunis : Boulangerie du Moutas, La Nougatine, Boulangerie Le Pêcher Mignon, Stand Bienvenue à la Ferme; Stand Civam Bio ; Animation pour petits et grands au stand de l'Espace Rabelais, Buvette et restauration par le Lions club d'Uzès.



# Réfection de la toiture de l'ancien Evêché achevée

**A**près neuf mois de restauration, l'ancien évêché s'offre une seconde jeunesse grâce à la réfection complète de la toiture et la restitution du plafond effondré du grand salon au premier étage. La rénovation est désormais presque achevée, le bâtiment est hors d'eau et hors d'air.

Couvreurs, maçons, tailleurs de pierre et autres artisans ont réussi le chantier titanesque entrepris en septembre dernier. Ce projet s'inscrivait dans la volonté pour la commune de restaurer un monument classé, patrimoine historique avec le souci de lui redonner son aspect originel.

Ainsi, les pentes des toitures ont été restituées, avec le fronton central d'origine, démoli en 1825. Les planchers ont été partiellement confortés et le plafond effondré du premier étage entièrement refait à l'identique découvrant un plafond à la française.

Ces améliorations permettront d'envisager pour le futur l'utilisation des nouveaux espaces intérieurs restitués d'une grande valeur patrimoniale. L'architecte du patrimoine d'Uzès, Gabrielle Welish a conduit ces travaux auprès des entreprises qualifiées l'entreprise Bourgeois de Fourques pour la charpente, la toiture et la zinguerie et l'entreprise Vivian de Marseille pour la maçonnerie et la pierre de taille.

Le montant des investissements réalisés par la mairie portait sur 1.389.884 euros TTC avec le partenariat de l'Etat, 639.625 €, la Région Occitanie : 178.000 € et le Conseil départemental du Gard : 148.750 €

**La seconde phase du projet** portera sur la rénovation des façades du côté est, promenade des marronniers. Une demande de subventions étant nécessaire, les travaux devraient reprendre une fois un budget alloué.



## Adieu : Claude Joly, Monsieur urbanisme, nous a quittés



Claude Joly s'en est allé à l'âge de 77 ans, accompagné lundi 12 juin, par une foule d'amis et de connaissances qui appréciaient sa disponibilité, son humeur égale, sa passion pour une ville, découverte voilà un demi-siècle et restée pour lui comme un souvenir indélébile, qu'il a servie dans un créneau de compétence fort appréciée.

De ce séjour uzétien est née son implication communale. En effet, Claude Joly et Jean-Luc Chapon se sont connus au Lycée Charles Gide lorsque le premier était le « pion » du second. Alésiens tous les 2, leurs routes se sont séparées lorsque Claude Joly est allé faire carrière à la DDE, notamment à Lunel où il instruisait les permis de construire.

Lorsque Jean-Luc Chapon, après un premier mandat, décida de renforcer le service urbanisme de la ville, au début des années 90, pour justement instruire les permis de construire apanage du service technique qui s'était substitué à la DDE, il pensa à Claude Joly pour diriger ce service. Tous les Uzétiens déposant un permis de construire sont donc passés par Claude Joly qui a toujours reçu le public avec conscience professionnelle, compétence et donnant d'innombrables conseils.

Arrivant à la retraite en février 2001, Jean-Luc Chapon voulant conserver ce spécialiste de l'urbanisme, lui confia un poste d'adjoint avec bien sûr la compétence urbanisme dès les élections municipales de mars 2001. Au deuxième mandat en 2008, il élargit cette délégation à l'urbanisme par les travaux en secteur sauvegardé. Outre le fait qu'il était également vice président du Scot (schéma de cohérence territoriale) du pays Uzège Pont du Gard, Claude Joly s'investit complètement dans l'extension et la révision du plan de sauvegarde. En 2014, il se retira de la vie publique.

Nous présentons à ses enfants Stéphanie et Frédéric nos sincères condoléances.

## Groupes minoritaires

### Ensemble pour Uzès

A propos de ...

Un sujet qui nous tient à cœur est bien celui de la mosaïque d'Uzès : oui, nous sommes pour son retour dans la ville, selon toute logique. Ce témoin de notre passé antique mérite d'être valorisé dans une démarche à la fois pragmatique et chargée de sens. La réinstallation « in situ » ne permettrait pas une saine exploitation de l'œuvre, et de plus, retarderait et amputerait le projet d'internat, ce que la communauté éducative, les élèves et les parents d'élèves ne peuvent absolument pas admettre. Par ailleurs, une installation dans le futur Centre des Congrès serait nettement décalée, par rapport à l'ancien centre urbain (« Ucetia ») et par rapport à l'objet de cette nouvelle construction. Nous pensons avec un certain nombre d'Uzétiens que l'ancien évêché se prêterait bien à un accueil de la mosaïque, à proximité du noyau antique de la Cité et quasiment sur les bases du 1er haut Moyen-Age (V<sup>e</sup>/ VII<sup>e</sup> siècle) : basilique disparue St-Pierre et St-Paul, église Saint-Julien, premiers bâtiments épiscopaux. Une mise en valeur pédagogique sur le site de l'évêché apporterait un atout supplémentaire à un ensemble d'une richesse patrimoniale peu commune, tout en valorisant également notre musée municipal Georges Borias, à qui l'on permettrait un nouveau souffle dans un développement culturel et touristique certain.

16' RENCONTRE  
de la BD & de  
L'ILLUSTRATION  
UZÈS  
le 1<sup>er</sup> & 2 Juillet  
2017

# DESTINATION UZÈS



SAISON CULTURELLE "RENDEZ-VOUS UZÈS" - Avril à septembre

ÉCHO À LA MODERNITÉ AUTOUR DE PIET MONDRIAN

Du 12 juin au 1er juillet

WHISKY FESTIVAL - Du 15 au 17 juin

JOURNÉE DES CRÉATEURS DE BIJOUX - Dimanche 18 juin

16<sup>e</sup> FESTIVAL DU CONTE EN UZÈGE - Les 18 et 21 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE - Mercredi 21 juin

16<sup>e</sup> FESTIVAL DE LA BD ET ILLUSTRATION - Du 1er au 2 juillet

"VOYAGE À PARIS" - *Nouveau spectacle équestre*

Mercredis 12, 19 et 26 juillet et 2, 9, 16 et 23 août à 18h30

22<sup>e</sup> FOIRE AUX ANTIQUITÉS ET À LA BROCANTE - Du 13 au 14 juillet

"AUTRES RIVAGES" 22<sup>e</sup> FESTIVAL NOMADE

DES MUSIQUES DU MONDE - Samedi 15 juillet

47<sup>e</sup> NUITS MUSICALES D'UZÈS - Du 18 au 30 juillet

MARDIS NOCTURNES D'UZÈS - *Marchés nocturnes*

Mardis 18, 25 juillet et 1er, 8, 15, 22 août à 17h

FÊTE VOTIVE D'UZÈS - Du 4 au 7 août

17<sup>e</sup> FESTIVAL DES ELECTROS D'UZÈS - Du 4 au 5 août

42<sup>e</sup> FOIRE AUX VINS D'UZÈS - Du 11 au 13 août

"UZÈS EN SCÈNE" 3<sup>e</sup> SAISON - *Humour, théâtre*

*et improvisations* - Du 15 au 19 août

3<sup>e</sup> FESTIVAL DE LA PHOTOGRAPHIE - Du 18 au 26 août

JOURNÉE DES PLANTES - Dimanche 10 septembre

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE - Du 16 au 17 septembre

JOURNÉE DE LA LAINE ET DE LA SOIE - Dimanche 17 septembre

3<sup>e</sup> MINUIT BLANCHE - *Fête des arts et de la création*

*contemporaine* - Vendredi 29 septembre

25<sup>e</sup> FINALE D'ENDURANCE DES JEUNES CHEVAUX - Du 5 au 8 octobre

JOURNÉE DES CRÉATEURS - Dimanche 8 octobre

Retrouvez tout le programme de l'été  
sur [www.uzes.fr](http://www.uzes.fr) ou par téléphone  
au +(33) (0)4 66 22 68 88

[WWW.UZES.FR](http://WWW.UZES.FR)



VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE

